

**COMMUNIQUÉ  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

***Croissance du transport collectif sur la Côte-de-Beaupré et l'Île d'Orléans***  
**PLUMobile voit son nombre de déplacements bondir de 38 %**

**Beaupré, le 31 janvier 2012** – PLUMobile, le service de transport collectif et adapté des MRC de La Côte-de-Beaupré et de l'Île d'Orléans, est fier de dévoiler aujourd'hui son bilan de l'année 2011. Plus que positif, ce dernier prouve hors de tout doute que le transport collectif répond efficacement à un besoin concret de la population. Avec une hausse de 38 % de ses déplacements, PLUMobile avance vers le succès et une offre encore plus performante pour 2012.

« Pour nous, il est facile d'expliquer cette réussite. L'ajout de départs express de la Côte-de-Beaupré vers Québec, l'introduction de nouveaux autobus plus esthétiques et plus confortables, l'ajout d'un titre mensuel adulte à 100 \$ et l'accès Internet sans fil gratuit sont autant d'améliorations qui ont permis de rendre le service plus attrayant pour les résidents de la région. Et ce n'est qu'un début », indique M. Mario Leblanc, directeur général du Centre local de développement (CLD) de la Côte-de-Beaupré, gestionnaire de PLUMobile.

Au cours de l'année 2011, PLUMobile a réalisé un total de 23 153 déplacements, et ce, tant en transport collectif qu'en transport adapté. Pour la MRC de La Côte-de-Beaupré, ce sont 7 959 déplacements en transport collectif et 8 783 en transport adapté qui ont été effectués. Quant à la MRC de l'Île d'Orléans, ce sont 2 927 déplacements en transport collectif et 3 484 en transport adapté qui ont été réalisés.

***Nouveautés 2012***

À compter de mars 2012, deux nouveaux laissez-passer mensuel feront leur apparition : celui pour étudiant et celui pour aîné (65 ans et plus), tous deux au coût de 70 \$ par mois. De plus, des démarches sont en cours avec différents partenaires financiers pour étendre au territoire couvert par PLUMobile le laissez-passer métropolitain de transport en commun actuellement en vigueur dans l'agglomération de Québec, à Lévis et sur le territoire de la MRC de La Jacques-Cartier.

« La pertinence et l'efficacité de PLUMobile n'est plus à faire. Cet outil devient même un instrument de développement durable et servira même de levier pour le développement économique de notre territoire. Car si nous amenons des gens vers Québec, nous voulons aussi, en 2012, travailler afin d'amener des gens vers chez-nous. Qu'ils soient travailleurs ou visiteurs, ils pourront miser sur un service de transport bien rodé », ajoute M. Leblanc.

Rappelons que la gestion et la coordination de PLUMobile sont assurées par le CLD de la Côte-de-Beaupré, avec la participation financière de la MRC de La Côte-de-Beaupré et ses municipalités, la MRC de l'Île d'Orléans et ses municipalités, le ministère des Transports du Québec, la Conférence régionale des Élus de la Capitale-Nationale et le Pacte rural 2007-2014 de la MRC de l'Île d'Orléans.

-30-

Pour information : Marc-André Avoine, coordonnateur en transport  
PLUMobile / CLD de la Côte-de-Beaupré  
Tél : 418 827-8484 / 1 866 824-1433  
[www.plumobile.ca](http://www.plumobile.ca)